

Autour en arabe de l'expansion annective et du nombre /
André Roman. — Extrait de : Revue des lettres et de
traduction = مجلة الآداب والترجمة. — N° 9 (2003), pp. 13-32.

I. Arabe (Langue) — Consonnes. II. Arabe (Langue) —
Voyelles.

PER L1037 / FL133482P

AUTOUR EN ARABE DE L'EXPANSION ANNECTIVE ET DU NOMBRE¹

André ROMAN
Université Lumière Lyon 2

Le sous-système syllabique de l'arabe, Σ , détermine dans le fonctionnement de la langue une disjonction du sous-ensemble des consonnes, $\{C\}$, et du sous-ensemble des voyelles, $\{V\}$:

$$\Sigma = \{CV, CVC\} \Rightarrow \{C\} \cap \{V\} = \emptyset^1$$

C'est cette disjonction, dès lors que les consonnes et les voyelles peuvent être utilisées indépendamment les unes des autres, qui a permis l'attribution systématique de tâches distinctes aux consonnes et aux voyelles. C'est ainsi que s'est trouvée constituée la structure fondamentale de la langue arabe².

La langue arabe, effectivement, a construit son sous-système de nomination sur des racines de consonnes, et aussi, du même mouvement, *sur la combinatoire de ses racines*³.

Et elle a fondé son sous-système de communication sur ses voyelles brèves utilisées par elle comme des désinences casuelles, qui sont donc ses fonctionnels primitifs.

* Il faut signaler à la curiosité du Lecteur le recueil, *Timār al-Qulūb fil-muḍāf wal-manṣūb* (Le Caire, Dār al-Maḥārif, date de l'Introduction: 1384/1965), d'expressions annectives, témoins ou traces d'événements, de faits mémorables, établi par le polygraphe 'Abū Maṣṣūr al-Ṭaḥālibī, né à Nisābūr en 350/911, mort dans cette même ville en 429/1038.

- (1) Voir A. Roman, «De la langue arabe comme un modèle général de la formation des langues sémitiques et de leur évolution», in *Arabica*, tome XXVIII/2-3, pp. 127-161, 1981.
- (2) Cette structure est la première structure des langues sémitiques. Voir A. Roman, *Systématique de la langue arabe* (Kaslik, Liban, 2001, le chapitre XII).
- (3) Inévitablement, les consonnes et les voyelles, disjointes par le sous-système syllabique, sont conjointes dans les syllabes mais les racines sélectionnent dans les syllabes les consonnes qui sont radicales.

Chacune de ces voyelles casuelles, comme elle est étrangère à la forme, ne peut que lui être raboutée. Si elle avait été préfixée à la forme, le système syllabique propre à l'arabe ne comptant pas les syllabes /V/ et /VC/, aurait imposé le secours d'une «consonne d'appui». Alors, avec la syllabe /CV/, c'est une préposition, syntagmatiquement autonome, qui aurait été réalisée, contre le principe de la fabrication des fonctionnels à partir des voyelles.

*

Dans la langue arabe historique, l'expansion annective est une expansion avec laquelle la base dont elle dépend est dans un rapport d'inclusion, si elle est une *res*, c'est-à-dire une unité de nomination déconnectée du temps, et dans un rapport subjectif ou objectif si elle est un *modus*, c'est-à-dire une unité de nomination connectée au temps. Cette différence entraîne une différence des comportements syntaxiques⁴.

L'unique expansion annective de la langue qui soit non spécifiée sémantiquement est le lieu général, de racine \sqrt{n} , le *tanwīn* de la tradition grammaticale arabe⁵. Constituée de la seule consonne /n/, elle n'a aucune autonomie syntagmatique; en conséquence elle suit immédiatement sa base, elle, systématiquement, de racine triconsonantique⁶. Ce morphème /n/ compose avec sa base un syntagme. Cependant il lui apparaît suffixé.

(4) Les *res* concrètes sont dans l'espace et occupent un certain espace; elles sont pré-existantes. Les *res* abstraites sont dans l'espace - rien n'existe hors de l'espace - mais elles n'occupent aucun espace. Elles sont nées après les *res* concrètes - preuve décisive: il n'existe pas de morphème dont la présence caractériserait les *res* abstraites et l'absence caractériserait les *res* concrètes - et elles sont nées, semble-t-il, d'abord par réemploi des *modus*; voir A. Roman, *La création lexicale en arabe - Ressources et limites des systèmes d'une langue humaine naturelle* (Lyon, PUL, 1999).

(5) Cf. sur le *tanwīn* l'étude, classique, «Sur le statut linguistique du *tanwīn* – Contribution à l'étude du système déterminatif de l'arabe» (*Arabica*, XLVIII, 2001, p. 20-49) de D. E. Kouloughli, qui, après avoir exposé, en les explicitant, les considérations des grammairiens arabes sur le *tanwīn*, adopte la théorie proposée par Kurylowicz dans son article célèbre: «La mimation et l'article en arabe» (*Archiv Orientalní*, XVIII/1-2, 1950, p. 323-328).

(6) Les racines de quatre consonnes sont des réemplois secondaires des paradigmes triconsonantiques à deuxième consonne radicale longue, dite «gémignée»; exemple: /faq:aCa/ > /farqaCa/, de même sens, «il a craqué qqc».. Quant aux prétendues racines de cinq consonnes, ce sont des chimères.

Exemple:

/ʔahØl u n/ʔ
 «foyer nominatif d'un lieu indéfini» = «un foyer»

Ainsi le *tanwīn* est la tête du paradigme des expansions annectives. Toute autre expansion annective prend la place du *tanwīn*. De ce fait elle suit toujours sa base et, en principe, la suit immédiatement⁸.

Exemple:

/ʔahØl u + /daʕØd – a/ʔ
 «foyer nominatif de Daʕd» = «Le foyer de Daʕd»

En conséquence, hors du nominatif, chaque morphème spécifique de la voyelle casuelle a été réalisé non par une postposition impossible mais par une préposition¹⁰.

Exemple:

/maʕa daʕØd – a/ «avec Daʕd»

*

Inversement, le morphème de pluriel éventuellement affecté à une unité de nomination devait lui être suffixé. En effet, toute autre affixation de ce morphème en «briserait» la forme: il ne saurait lui être préfixé car la construction des unités de nomination sur des racines de consonnes a

(7) /ʔahØl/ signifie «foyer» et, plus généralement, «famille». La traduction ici choisie de /ʔahØl/ par «foyer» permet de faire correspondre au syntagme arabe, masculin, un syntagme français également masculin.

(8) Exemple de non succession immédiate dans cet hémistiche, de mètre *ṭawīl*, cité par Sibawayhi, *al-Kitāb* (Le Caire, éd. ʕAbd as-Salām Muḥammad Hārūn, 1385-1397/1966-1977, 5 vol.), vol. I, p. 180, où, exceptionnellement, l'expansion d'annexion, /man/, «(de) qui», est disjointe de sa base, /ʔaḥaw - a:/, «deux frères»:

/huma: ʔaḥaw-a: fi: l ḥarb-i man la: ʔaḥ-a: la hu:/

«Tous deux sont *les frères*, dans la guerre, *de ceux qui* n'ont pas de frère».

la disjonction de l'expansion, /man/, et de sa base, /ʔaḥaw-a:/, étant rendue possible par la suppression du *tanwīn* (/ʔaḥaw-a:/ < /ʔaḥaw-a:-ni/); suppression qui suffit à établir l'annexion de /ʔaḥaw-a:/.

(9) Le symbole «+» sépare deux unités de nomination construites sur une racine; /daʕØd/ est un nom propre de femme.

(10) Différemment du proto indo-européen qui, n'ayant pas créé de racine monoconsonnantique de lieu, a pu se donner des post-positions; voir A. Roman, «Interrogation sur deux énigmes posées par la culture et la langue arabes» (à paraître dans *Studia Islamica*).

entraîné l'ouverture de chacune d'elles par une racine, monoconsonantique ou triconsonantique¹¹; et il ne saurait lui être infixé, les positions internes, entre les consonnes radicales, étant occupées par les voyelles signifiants de modalités, la modalité d'animéité¹² dans le cas des *res*, les modalités de diathèse et d'agentivité¹³ dans le cas des *modus*.

Chaque *res* est régulièrement:

- soit déterminée par l'article, /(?a)l/¹⁴ qui la constitue comme l'étiquette d'un ensemble identifié; exemple:

/(?a)l ?ahØl - u/ «le foyer»

- soit rapportée à un lieu, non spécifié; exemple:

/?ahØl - u + n/ «un foyer»

- soit rapportée à un lieu spécifié; exemple:

/?ahØl - u + DaCd - a/ «le foyer de DaCd»

Dans le cas où une *res* arabe est affectée de l'article, dès lors qu'elle est par lui actualisée comme un ensemble, elle ne peut recevoir une expansion annective telle qu'elle l'inclurait dans un ensemble, c'est-à-dire qui ferait d'elle un sous-ensemble. Le syntagme

*/(?a)l ?ahØl - u + DaCd - a/

est impossible.

- (11) Toute racine est ainsi décomptée, reconnue, à partir de la première consonne de la forme. L'on peut relever en outre que, dans les verbes, le jeu aspectuel [achevé] vs [non achevé] empêche le recours à des préfixes, le paradigme de l'achevé ne pouvant autrement s'opposer à l'inachevé.
- (12) La modalité d'animéité, morte déjà dans la langue historique, avait pour signifiant la première voyelle de la forme, sa seule voyelle; la position entre les deuxième et troisième consonnes radicales n'était pas occupée; c'était son absence, «Ø», qui marquait la forme comme étant celle d'une *res*; exemple: /kalØb/, «chien».
- (13) En correspondance avec la modalité d'animéité, la modalité de diathèse avait, a, toujours, pour signifiant la première voyelle de la forme; la modalité d'agentivité, elle, surdéterminait la modalité de diathèse subjective en notant l'initiative, le degré de participation du «sujet» à la production du *modus*: elle faisait apparaître le «sujet» soit comme agissant de son propre chef, soit comme réagissant à un événement, soit comme ne pouvant rien faire que subir un *modus* qui lui échappait; cependant son ancien signifiant, la deuxième voyelle de la forme, n'est plus guère désormais qu'une voyelle syntagmatique qui ne s'est maintenue régulièrement que lorsque le sous-système syllabique de l'arabe en empêchait la chute; cette contrainte syntagmatique a joué particulièrement dans les paradigmes de la conjugaison des verbes; exemple: /Ca.mil.ta/, «tu as agi».
- (14) Les parenthèses enferment un élément omissible.

Chaque *res* reçoit régulièrement une voyelle casuelle qui la relie à telle autre composante de la phrase à laquelle elle appartient. Le «nominatif», «cas de l'indépendance», a toujours eu pour signifiant la voyelle brève /u/. Le «cas de la dépendance» a d'abord eu pour signifiant la seule voyelle /a/, puis il s'est ensuite dédoublé en un «accusatif», de même signifiant /a/, et un «génitif», de signifiant /i/.

La diptosie {/u/ vs /a/} est première. La triptosie historique, {/u/ vs /a/ vs /i/} est secondaire. En effet, la voyelle casuelle /i/ ne joue jamais qu'un rôle redondant, inutile au regard du système. Elle s'est introduite dans la syntaxe de la langue sous le couvert de sa similarité avec les deux autres voyelles du système phonologique dont elle ne pouvait être tenue à l'écart. L'introduction de /i/ n'affectera que le singulier:

/ʔahØl – u + n/	«un foyer	(nominatif)»
/ʔahØl – a + n/	«un foyer	(accusatif)»
/ʔahØl – i + n/	«un foyer	(génitif)»

Par contre les voyelles longues, manifestement différentes, n'ont pu, quant à elles, se faire une place dans la syntaxe de la langue.

Les signifiants des modalités étant, régulièrement, des voyelles, c'est une voyelle qui a été requise pour la fabrication du pluriel¹⁵. Cette voyelle constitutive de la forme - aucune place intérieure n'étant vacante - a trouvé sa place à l'extérieur de la forme, devant la voyelle casuelle.

Si le signifiant retenu pour le pluriel avait été une voyelle différente de la voyelle casuelle, le patron syllabique, pour empêcher l'hiatus, aurait imposé entre la voyelle plurielle et la voyelle casuelle l'ajout d'une consonne.

Le recours à une voyelle non différente de la voyelle casuelle a évité cet ajout. En effet, c'est alors une voyelle longue qui est produite, qui signifie et le nombre et le cas. Cette solution simple a été la solution choisie.

(15) Au demeurant, dans le cas du recours à une consonne, /C/, le «patron syllabique» imposerait entre cette consonne et la dernière consonne de la *res* une voyelle avec laquelle serait évitée la séquence /CVCC/ non admise par le système syllabique: */CVCC/ > /CVC.CV/.

Ainsi le pluriel des *res* de genre masculin a été réalisé par la longueur de la voyelle casuelle.

$*/?ah\emptyset l - V - V/ > /?ah\emptyset l - V:/$

La première voyelle longue, signifiant du pluriel, est donc du timbre de la voyelle /u/, signifiant du «cas indépendant», le nominatif.

Exemple:

$/?ah\emptyset l - u:/$

Le «patron syllabique», dans le cas de l'annexion au syntagme du *tanwīn* /n/, signifiant du lieu général, impose après lui un autre ajout, celui d'une voyelle paragogique, brève, /V/:

$*/?ah\emptyset l - V: + n / > /?ah\emptyset l - V: - n - V/$

Le timbre, ouvert ou fermé, de cette voyelle paragogique, est déterminé par le timbre, fermé ou ouvert, de la voyelle longue.

Après la voyelle longue, fermée, /u:/, cette voyelle est, par dissimilation de /u:/, la voyelle ouverte du système syllabique, la voyelle /a/.

Exemple:

$/?ah\emptyset l - u: + n - a/$ «des foyers [nominatif]»

Aux cas «dépendants», il faut, pour que la voyelle après /n/ reste la voyelle /a/, que la nouvelle voyelle longue signifiante soit fermée à l'instar de /u:/, c'est-à-dire soit la voyelle longue /i:/; c'est à cette condition que la séquence du pluriel sera différente aux différents cas par le seul timbre de la voyelle longue:

$/?ah\emptyset l - i: + n - a/$ «des foyers [accusatif / génitif]»

Il y a donc eu d'abord une opposition [cas indépendant / nominatif] vs [cas dépendant / complément] traduite, au singulier, par l'opposition [- u] vs [- a], puis par l'opposition [- u] vs [- a] vs [- i], traduite au pluriel, d'emblée, par l'opposition [- u:] vs [- i:].

Dans les exemples suivants, donnés au nominatif, à l'accusatif, au génitif, au singulier puis au pluriel, la *res* /?ah \emptyset l/ est la base de l'expansion annective non spécifiée, /n/, puis la base d'une expansion spécifiée, le nom propre de femme, /da \emptyset d/:

$/?ah\emptyset l - u + n/$

$/?ah\emptyset l - a + n/$

$/?ah\emptyset l - i + n/$

$/?ah\emptyset l - u + da\emptyset d - a/$

$/?ah\emptyset l - a + da\emptyset d - a/$

$/?ah\emptyset l - i + da\emptyset d - a/$

/ʔahØl – u: + n – a/ /ʔahØl – i: + n – a/ /ʔahØl – i: + n – a/
 /ʔahØl – u: + da^cØd – a/ /ʔahØl – i: + da^cØd – a/ /ʔahØl – i: + da^cØd – a/

Ce pluriel à voyelle longue n'est plus guère attesté pour les *res* dans la langue historique¹⁶.

*

L'on sait que le nombre est l'apanage des *res*. Les *modus*, qui n'existent jamais que par une *res* ou dans une *res*, sont, de ce fait, étrangers au nombre. En revanche, la langue arabe possédait un morphème d'itération que les *modus* pouvaient recevoir. Ce morphème, qui n'est plus vivant, avait pour signifiant l'allongement, dit «gémination», de la deuxième consonne radicale.

Exemples:

/kaḏaba/	«Il a menti».
/kaḏḏaba/	«Il a menti à plusieurs reprises»
/kaḏib/	«fait de mentir»
/kiḏḏa:b/	«fait de mentir à plusieurs reprises»

*

Les *modus* à morphèmes de personne de la langue arabe sont ses verbes. Les autres *modus* sont:

- le *modus* infinitif, le *maṣḏar* de la tradition grammaticale arabe, qui est l'unique *modus* de la langue dont la modalité aspectuelle soit infinitive, c'est-à-dire non spécifiée;
- les *modus* de diathèse subjective, dit «nom d'agent», *ism fāʿil*, ou de diathèse objective, dit «nom de patient», *ism mafʿūl*, l'un et l'autre à modalité aspectuelle d'achèvement;
- le *modus* d'état, dit *ṣifat muṣabbaha*, à modalité aspectuelle de non achèvement.

(16) William Wright, in *A Grammar of the Arabic Language* (translated from the German of Caspari and edited with numerous additions and corrections by, 3^d ed. revised by W. Robertson Smith and M. J. de Goeje, Cambridge, 1896-1898, 2 vol.), vol. I, p. 195, cite: «The words *ibn-u-n*, “a son”, *cālam-u-n*, “one of the four classes of created beings”, *'arḏ-u-n*, “the earth”, *'ahl-u-n*, “one's family”, *'iwazz-u-n*, “the goose”, *dū*, “the possessor (of a thing)”; which make *ban-ū-n-a*, *cālam-ū-n-a*, *'arāḏ-ū-na* (rarely *'arḏ-ū-n-a*), *'ahl-ū-n-a*, *'iwazz-ū-n-a* and *daw-ū-n-a* (used only in the construct state *daw-ū*)».

Le morphème de pluriel porté par les formes des *modus* personnels - les verbes - est affecté à une *res in praesentia*, la personne du verbe. Il a également pour signifiant une voyelle longue.

Cette voyelle était de timbre [u] pour le masculin, de timbre [a] pour le féminin¹⁷. Seul le pluriel masculin a gardé son signifiant primitif. La voyelle longue /a:/ est devenue, pour les deux genres, le signifiant du duel quand celui-ci a été créé¹⁸. Le féminin pluriel recevant un signifiant nouveau, la consonne /n/¹⁹.

Les verbes, comme ils constituent des phrases²⁰, ne reçoivent pas les marques casuelles propres aux autres unités de nomination de la langue. En revanche ils reçoivent des morphèmes de mode.

- (17) Pour le singulier, ce sont les voyelles de timbre [i] qui sont le signifiant du féminin: la voyelle longue dans le paradigme de l'inachevé - exemple: /ta^cmal - i: - n - a/ (< */ta^cmal - i: - n - u/), «tu [féminin] agis», où la voyelle modale /u/, signifiant du mode réel, s'est dissimilée de /i:/ en /a/; la voyelle abrégée dans le paradigme de l'achevé - exemple: /^camil + t - i/ (< */^camil + t - i:/), «Tu [féminin] as agi». La voyelle longue apparaît chaque fois comme signifiant et le genre et le nombre. La consonne /t/ qui est le signifiant du féminin dans les troisièmes personnes, symétriques, du singulier dans les deux paradigmes, achevé - /katab - a + t/, «elle a écrit» -, et non achevé - /t - a - ktub - (u)/, «elle écrit» -, vient du besoin syllabique d'une consonne devant le verbe inachevé dont le morphème de «troisième personne» est de signifiant «zéro»; voir A. Roman, *La création lexicale*.
- (18) /a:/ est restée en akkadien et en éthiopien le signifiant du féminin pluriel; voir S. Moscati, A. Spitaler, E. Ullendorf, W. von Soden, *An Introduction to the Comparative Grammar of the Semitic Languages, Phonology and Morphology* (2e éd., Wiesbaden, Harrassowitz, 1969), p. 137 *sqq.*
- (19) Tout semble s'être passé comme si la forme historique du féminin pluriel avait été formée par déplacement de son signifiant ancien, la voyelle longue /a:/, vers la forme nouvelle du duel; /ta^cmal - a: - n - i/, qui était la forme de la deuxième personne du féminin pluriel, et /ja^cmal - a: - n - i/, qui était la forme de la troisième personne du féminin pluriel, devenant *ipso facto* les formes correspondantes du nouveau nombre; les anciennes, formes, leur voyelle longue perdue, devenant /ta^cmal - Ø - n - a/ et /ja^cmal - Ø - n - a/, avec voyelle modale du même timbre - dissimilé de /u:/ - des formes correspondantes du masculin, /ta^cmal - u: - n - a/ et /ja^cmal - u: - n - a/. Dans ces formes nouvelles le morphème du féminin pluriel aurait donc été de signifiant «zéro», si la consonne paragogique, /n/, réemployée aussitôt comme un morphème à part entière, n'était devenue son nouveau signifiant. Quant à la voyelle finale /a/, le «patron syllabique» la maintiendra dans le paradigme du potentiel - les pluriels féminins réel et potentiel sont identiques - lui faisant perdre ainsi son signifié modal.
- (20) En effet, la phrase est l'unité maximale du système de communication.

Le morphème de mode réel est de signifiant «zéro» dans le paradigme de l'achevé, l'achevé impliquant le réel. Dans le paradigme symétrique du non achevé, il est de signifiant /u/, le même signifiant du nominatif des *res*²¹. Ce signifiant apparaît ainsi comme connotant l'indépendance des unités de nomination auxquelles il est affecté²².

L'autre mode de la conjugaison des verbes arabes est le potentiel. Il est signifié, dans le paradigme du non achevé qui, seul, forcément, peut être de mode potentiel, par l'absence du signifiant du réel, son premier mode.

Si le potentiel est signifié par un morphème «zéro», c'est-à-dire par l'absence du signifiant du réel, c'est que le seul mode non réel signifié dans les paradigmes du verbe est le potentiel. En effet, l'irréel est, lui, obtenu par un morphème extérieur aux paradigmes, saturés, du verbe, le morphème /law/, qui nie le réel, semblablement au morphème russe «бы», /bi/. *Per incidens*, ce morphème, non pas en russe mais en arabe, a «ouvert» un paradigme de négations modales développé et complété par les deux négations possibles du potentiel: /lam/, connectée à l'achevé, /lan/, connectée au non achevé.

Dans le paradigme du non achevé, l'hiatus interdit, qui se produirait entre la voyelle plurielle longue /u:/, et la voyelle modale brève, /u/, est évité par l'interfixion d'un /n/ paragogique. La séquence ainsi produite,

*/u: - n - u/

s'est réalisée

/u: - n - a/

(21) C'est donc le réel qui est marqué; c'est à partir de lui que le mode s'organise; de même, c'est à partir du nominatif que le cas s'organise; aux deux cas primitifs un troisième cas, le génitif, on l'a vu, est venu s'ajouter, inutilement; aux deux modes primitifs un troisième mode - le subjonctif! - a tenté de s'ajouter, non moins inutilement, mais il n'a trouvé de signifiant que pour certaines des personnes de son pseudo paradigme (voir A. Roman, *La création lexicale*).

(22) La voyelle /u/ apparaît aussi, dans la langue historique, comme le signifiant du *modus*, absolu, d'assertion. En fait ce signifiant est secondaire, cette voyelle, d'origine «syllabique», de timbre conditionné, ayant pris la place du morphème primitif, de racine monoconsonnantique √m: */?alla:h - u + m/ > /?alla:h - u + Ø/, «Allāh».. Exemple français: «Joie», dans le Mémorial de Pascal.

avec dissimilation de /u/ en /a/, une dissimilation non interdite par le système ici indifférent au timbre de la voyelle; exemple:

/taʕmal - u: - n - a/ «Vous agissez».

Le choix de cette consonne, imposée par le «patron syllabique»²³, a été déterminé, sans doute, par ses traits, «vocalique»²⁴, «continu», «aigu», mais aussi, sans doute, par la séquence réalisée parallèlement dans le premier pluriel externe masculin des *res*.

La coïncidence de cette consonne avec la consonne /n/, signifiant du lieu général, a entraîné un *quiproquo*.

*

Les verbes créent entre le morphème de personne, de racine monoconsonantique, √C, et le *modus*, de racine pluriconsonantique, √CCC(C), qui sont leurs constituants immanquables, essentiels, une relation fondatrice, la relation biunivoque, «↔».

Exemple:

/ʕamil ↔ t - i/ «Tu [féminin] as agi».

C'est autour de cette relation que se constitue le noyau de toute phrase structurée: deux éléments étant nécessaires et suffisants pour constituer un système, le noyau de toute phrase structurée est établi comme un système simple par deux seuls éléments; la relation biunivoque entre ces deux composantes élémentaires est une relation structurelle fondamentale, immanquablement présente, la traduction de leur contrainte réciproque d'existence²⁵.

Ces deux éléments seront dits les «voix» de la phrase.

(23) Dans cette consonne, la tradition grammaticale arabe a reconnu, éventuellement, un «"n" de protection» (*nūn al-wiqāya*).

(24) Les consonnes vocaliques - en arabe, les consonnes {/m/, /n/, /l/, /r/, /w/, /j/} - sont des consonnes sonores caractérisées par un passage libre de l'air phonatoire tel qu'il génère la «voix spontanée». Leur réalisation est dénuée de bruit. Elles sont par là comparables aux voyelles. D'où leur nom de «vocaliques V» (Voir M. Rossi, *Contribution à la méthodologie de l'analyse linguistique avec application à la description phonétique du parler de Rossano - province de Massa, Italie* (Paris, Honoré Champion, 1976, 3 vol.), à l'index; A. Roman, *Étude...*, vol. I, p. 572-574.

(25) Voir A. Roman, *La systématique de la langue arabe*, le chapitre II.

Quant aux autres *modus*, les *modus* non personnels de la langue, chacun d'eux est rapporté à un syntagme distinct de la même phrase soit, semblablement, par la relation biunivoque, il est alors une «voix»; exemple:

/ʔal waladu muslim-u-n/, «L'enfant [est] musulman».

soit, différemment, par une relation univoque, de coordination ou de subordination.

La relation biunivoque étant la seule relation dont le mode puisse varier, les *modus* non personnels sont, *ipso facto*, étrangers aux oppositions possibles entre modes²⁶. Leur seul mode est le mode réel, le «mode de l'existence», ici de signifiant «zéro» dès lors qu'il est leur seul mode.

En revanche, les *modus* non personnels, quand ils sont une voix de la phrase, portent la voyelle /u/, signifiant du «nominatif»²⁷. Et, quand ils ne sont pas une voix de la phrase, portent la voyelle casuelle qui indique l'une ou l'autre de leurs fonctions possibles: soit la fonction d'expansion qualificative, soit la fonction d'expansion modale²⁸.

L'«expansion *qualificative*», ou «épithète», est une expansion qui qualifie partiellement l'unité dont elle dépend. Autrement dit, elle reconnaît l'un de ses attributs. Et c'est l'identité des voyelles désinentielles des deux membres du syntagme ainsi construit qui établit leur rapport, iconiquement.

Exemples:

/ʔahl - u + n + muslim - u - n/	«un foyer musulman (<i>nominatif</i>)»
/ʔahl - a + n + muslim - a - n/	«un foyer musulman (<i>accusatif</i>)»
/ʔahl - i + n + muslim - i - n/	«un foyer musulman (<i>génitif</i>)»

(26) Les *res*, pour la même raison, sont également étrangères aux oppositions possibles entre modes. Au demeurant, elles sont réelles, de par elles-mêmes, dès lors que la langue les nomme comme des entités préexistantes.

(27) Les voix du noyau sont distinguées par la relation biunivoque créée entre elles; elles ne sont donc pas dans le besoin d'une voyelle qui les marque comme étant des voix; cependant, la contrainte syllabique, le jeu de l'analogie, font qu'elles reçoivent une voyelle désinentielle qui est donc /u/.

(28) Exclusivement, hors donc les cas de leurs emplois, forcés, comme des *res*.

L'«expansion modale», assigne à sa base un attribut *nouveau* ou, sinon, présenté comme *nouveau*, frappant par sa nouveauté²⁹. Le fonctionnel qui l'établit est la voyelle /- a/.

Exemple le verset XII/96:

/fa rtad:a + baṣi:r - a - n/ «Alors [Jacob] redevint voyant».

Les autres fonctions de la syntaxe arabe, d'identité³⁰, d'annexion, de complément, sont le seul apanage des *res*.

Les *modus* non personnels, du fait de l'accord qui tisse ainsi les liens nécessaires dans la phrase entre ses diverses composantes, portent généralement, *en écho*, les signifiants des modalités de genre et de nombre des *res* auxquelles ils se rapportent³¹.

Ils reçoivent donc le signifiant du pluriel, à la seule exception du *modus* infinitif, le *maṣḍar*, qui ne reçoit aucun morphème de pluriel. En effet le *modus* infinitif ne peut être expansion qualificative³² et il ne peut être expansion modale que de *modus*³³.

Le signifiant du pluriel masculin éventuellement porté par les *modus* non personnels a la même apparence du signifiant de ce pluriel dans le paradigme du verbe réel, non achevé: il est effectivement composé de la même voyelle longue, de la même consonne /n/, de la même voyelle brève, finale.

(29) «Reconnaître», «assigner» un «attribut», c'est-à-dire trouver à une entité exprimée par une *res* une certaine qualité: soit en saisissant l'un de ses traits propres, soit en en montrant le changement.

(30) L'expansion d'identité est l'apposition de la tradition.

(31) Dont l'article, qui est une modalité de numérale.

(32) Cependant une expansion qualificative (épithète) peut être présentée, rhétoriquement, comme exprimant un caractère inaltérable; cela, par le moyen du *modus* infinitif qui, dès lors qu'il ne subit aucune contrainte aspectuelle, peut être utilisé, pour faire apparaître comme non accidentel le caractère qu'il dénote; exemples repris du chapitre al-Waṣf bi l-Maṣādir consacré à ce sujet par 'Abū l-Baqā' b. Yaḥyā dans son Ṣarḥ al-Mufaṣṣal (Le Caire, 'Idārat at-Tibāḥiyat al-Muniriyya, s.d., 10 tomes en 3 vol.), vol. III, p. 49: /raḡul faḍl/, «un homme, l'excellence même»; /raḡul nawm/, «un homme, le sommeil même».

(33) Exemple le verset XVII/49:

/ʔa ʔin na: la mabʕu:t - u: - n - a ḥalq - a - n ḡadi:d - a - n/

«Est-ce qu'en vérité nous serons ressuscités en une nouvelle création?»

où le *modus* infinitif /ḥalq/, «création», est expansion modale de la seconde voix de la phrase, le *modus* objectif, ici «au pluriel», /mabʕu:t-u:-n-a/, «ressuscités».

Cette voyelle brève finale, qui était, dans le verbe, le signifiant du mode réel, ne sera pas le signifiant du cas. Elle se maintient, sans signifié, comme une voyelle paragogique.

La consonne /n/, sans signifié, dans le verbe³⁴, est également sans signifié dans cette séquence semblable de phonèmes.

La voyelle longue de cette séquence est donc son seul élément signifiant: elle amalgame et le nombre et le cas; de timbre [u], elle signifie le pluriel et le «nominatif»; de timbre [i], elle signifie le pluriel et, sans les distinguer, aussi bien, l'«accusatif» que le «génitif».

L'on pourrait dire, autrement, que c'est la séquence entière /u: - n - a/ qui est le signifiant du pluriel et du «nominatif»; la séquence /i: - n - a/ qui est le signifiant du pluriel et des deux autres cas; mais la comparaison des deux séquences - /u: - n - a/ et /i: - n - a/ - montre bien que leurs deux derniers phonèmes n'ont d'autre rôle que de donner au pluriel dans tous les *modus* un même «air de famille».

Les singuliers correspondants sont réalisés sans marque de nombre. Leur voyelle casuelle, à trois timbres désormais, est brève.

Exemple:

/muslim - u - n/	/muslim - u: - n - a/
«musulman [<i>nominatif</i>]»	«musulmans [<i>nominatif pluriel</i>]»
/muslim - a - n/	/muslim - i: - n - a/
«musulman [<i>accusatif</i>]»	«musulmans [<i>accusatif pluriel</i>]»
/muslim - i - n/	/muslim - i: - n - a/
«musulman [<i>génitif</i>]»	«musulmans [<i>génitif pluriel</i>]»

Au *singulier*, la consonne /n/, en fin de chaque *modus*, est l'écho de la consonne /n/ qui, dans la *res* à laquelle elle se rapporte, est le signifiant du lieu général, mais un écho sans autre rôle que d'assurer l'accord entre le *modus* et la *res* qui est sa base. Cette consonne écho, d'évidence, ne peut exister si sa source n'existe pas.

(34) La consonne /n/ est primitivement dans les paradigmes du verbe sans aucun signifié; c'est dans leurs formes secondaires du pluriel féminin - voir *supra* note 18 - qu'elle est devenue le signifiant commun de ce nombre et de ce genre.

Exemple:

/Ø	walad - u + n + Ø	muslim - u - n/	«un enfant musulman»
/(?a)l	walad - u + Ø + l	muslim - u - Ø/	«l'enfant musulman»

Au *pluriel*, la consonne /n/, en fin de chaque *modus*, est, différemment, non pas une «consonne écho» mais une consonne stable, propre à la séquence constitutive du pluriel.

Exemple:

/Ø	?awla:d - u + n + Ø	muslim - u: - n - a/	«des enfants musulmans»
/(?a)l	?awla:d - u + Ø + l	muslim - u: - n - a/	«les enfants musulmans»

Quant à l'exemple suivant,

/(?a)l	muslim-u: - n - a/	«les musulmans»
--------	--------------------	-----------------

dans lequel, également, la consonne /n/ s'est maintenue, il doit être interprété comme un syntagme elliptique, qui serait à compléter par une *res*:

/(?a)[l ?awla:d - u:] + l	muslim - u: - n - a/	«les [enfants] musulmans» ³⁵
---------------------------	----------------------	---

C'est à cette seule condition, la condition de son emploi comme une expansion, que la forme /muslim/ peut encore être interprétée comme un *modus*.

Étant étrangers au nombre, les *modus*, ici les *modus non personnels*, ne peuvent être la base d'une expansion annective à laquelle ils seraient reliés par une relation d'inclusion.

En effet, leur mise en relation avec une expansion annective, qui serait inclusive, ferait de ces *modus* des éléments de l'ensemble ou du sous-ensemble dont elle serait l'étiquette. Or tout élément existe de par lui-même, autrement dit, est une *res*.

Dans l'exemple suivant, le syntagme:

/muslim - u: + l qa:hirat - i/	«les musulmans du Caire»
--------------------------------	--------------------------

/muslim - u:/ est par son expansion annective inclus dans la population du Caire; la forme /muslim/ est, *ipso facto*, non plus un *modus* mais une *res*; en conséquence, elle ne peut rester reliée au morphème /n/; en effet, dès lors qu'elle est manifestée comme une *res*, la consonne /n/,

(35) Et, à la pause, /(?a)[l ?awla:d-u + l muslim-u:-n-Ø/.

qui lui serait raboutée, devrait être identifiée non plus comme une consonne «membre» du pluriel mais comme le signifiant du lieu général en fonction d'expansion annective; or deux expansions annectives ne peuvent occuper la même position et si même cela était, l'expansion annective non spécifiée ne saurait coexister avec une expansion annective spécifiée; quant à la voyelle finale, paragogique, elle, disparaît, évidemment, avec la consonne /n/ qui l'avait nécessitée.

*

Cependant un *modus* non personnel peut apparaître, rhétoriquement, comme étant la base même de la *res* à laquelle il est rattaché.

Exemple de l'usage le syntagme³⁶:

/(?a)l walad - u l + ḥasan - u + l wağh - i/

«L'enfant [remarquablement] beau de visage»³⁷.

où /l ḥasan/ apparaît comme étant la base de la *res* qui la suit, qui est déclarée comme expansion annective par sa position et sa voyelle casuelle /- i/; mais cela ne pourrait être qu'à la condition que /l/ soit le signifiant de la modalité d'excellence et non pas le signifiant de l'article; /l/, modalité d'excellence, serait omissible; or /l/ n'est pas omissible; son omission transformerait le syntagme en la phrase:

/(?a)l walad - u + ḥasan - u + l wağh - i/

«L'enfant est [remarquablement] beau de visage».

dans laquelle /ḥasan - u/ est la seconde voix, en relation biunivoque avec la première voix, /l walad-u/³⁸.

La composante /l ḥasan - u/ est, dans ce syntagme, tel qu'il est,

/(?a)l walad - u l + ḥasan - u + l wağh - i/

expansion qualificative (épithète) de /l walad - u/, sa fonction déclarée

(36) Exemples semblables dans le *Kitāb* de Sibawayhi, vol. I, p. 424. Sur cette inversion, voir W. Diem, «Alienable und inalienable Possession in Semitischen», in *Zeitschrift der Deutschen Morgenländische Gesellschaft*, Bd. 136 - Heft 2, 1986, p. 227-291.

(37) «Remarquablement» traduit l'antéposition du *modus*.

(38) Dans la tradition, dont la démarche est non pas structurale mais sémantique, «première voix» et «seconde voix» sont dits *mubtada'*, «inchoatif», et *ḥabar*, «énonciatif».

par la reprise de /(?a)l/ qui est l'article, et la reprise de la voyelle casuelle /- u/. La forme /ḥasan/ est donc bien un *modus*. Si elle était la base de la *res* qui la suit, elle n'aurait point l'article. Il faut donc que /l wağh - i/ soit expansion annective d'un autre syntagme, un syntagme ellipsé, le *modus* infinitif /ḥusn - a/, en fonction d'expansion modale de /ḥasan/.

Le syntagme,

/(?a)l walad - u + l ḥasan - u + l wağh - i/

est donc un syntagme elliptique qui doit être complété ainsi:

/(?a)l walad - u l ḥasan - u [+ ḥusn - a] + l wağh - i /

«L'enfant [remarquablement] beau [par la beauté] du visage».

un syntagme dont l'expansion annective /l wağh - i/ est, sémantiquement, le «sujet» de sa base.

Le syntagme, qui pourrait être créé semblablement:

*/walad - u - n + ḥasan - u - n - i + l wağh - i/

qui serait pour:

*/walad - u - n + ḥasan - u - n [+ ḥusn - a] + l wağh - i/

«Un enfant [remarquablement] beau [par la beauté] du visage».

avec /walad/ base de l'expansion annective non spécifiée, la consonne /n/, signifiant du lieu général, et, de ce fait, sans l'article /(?a)l/, n'est pas dans l'usage; cela, sans doute, en raison de l'impossibilité, au sentiment du locuteur, de la succession immédiate, dans */ḥasan - u + n - i + l wağh - i/, de l'expansion annective non spécifiée /n/ et de l'article /(?a)l/, succession qu'il faudrait rompre par une ellipse qui n'a pas été supposée, semble-t-il.

Seuls existent *et* le syntagme de construction différente, à expansion modale, /wağh - a - n/:

/walad - u - n + ḥasan - u - n + wağh - a - n/

littéralement:

«un enfant beau en tant que visage»

et le syntagme, de même construction, de même sens:

/walad - u - n + ḥasan - u + l wağh - i/

«Un enfant [remarquablement] beau de visage».

dans lequel l'effacement de l'article, /l ḥasan - u / > /Ø ḥasan - u/, manifeste /wağh - i/ comme étant l'expansion annective de /ḥasan/, une expansion annective signifiant non pas une inclusion impossible mais le même rapport subjectif reconnu dans /[ḥusn-a] + l wağh-i/; au demeurant, le fait que /ḥasan/ soit expansion qualificative de /walad - u - n/ montre bien qu'il n'est pas déterminé, qu'il n'est donc pas dans un rapport d'inclusion avec l'expansion annective dont il est la base.

Par ailleurs toute supposition d'une ellipse, devant /ḥasan - u/, de /l walad - u/:

/walad - u - n [nominatif] [+ ?al walad - u] + ḥasan - u + l wağh - i/
 «Un enfant... [L'enfant est] [remarquablement] beau de visage».

serait démentie par la réalisation de ce même syntagme à un autre cas:

/walad - a - n [accusatif] + ḥasan - a + l wağh - i/
 /walad - i - n [génitif] + ḥasan - i + l wağh - i/

réalisation, qui ne peut être, en aucune façon, considérée comme elliptique.

Exemple de la poésie, le deuxième hémistiche de ce vers de mètre *tawīl*, du poète irakien du VIII^e – IX^e siècle, 'Abū l-ʿAtāhiya, célèbre d'abord par ses vers ascétiques³⁹:

/wa ?in ni: la mim man ḥajjaba lla:h-u saʿj-a hu: *
 ?iḍa: kuntu ?arʿa: laqḥat-a-n murrat-a l ḥalb-i/
 «Moi-même [serais], en vérité, au nombre de ceux dont Allāh déçoit
 l'effort, si je faisais paître une chamelle laitière au lait amer».

où le *modus* /murr/, «amer», est non pas déterminé mais indéterminé tout comme la *res* /laqḥat/, «chamelle laitière», dont il est expansion qualificative; où la *res*, /ḥalb/, «lait», expansion annective de /murr/, a donc avec ce *modus* un rapport subjectif.

Exemple de la prose, ce proverbe⁴⁰, dans lequel la relation de l'ex-

(39) 'Abū l-ʿAtāhiya, 'Ašʿāru hu wa 'aḥbāru hu (éd. Šukrī Fayṣal, Maṭbaʿat Ğāmiʿat Dimāšq, Damas, 1384-1965), p. 36.

(40) Al-Maydānī, *Mağmaʿ al-'Amūāl* (Beyrouth, *Dār Maktabat al-Ḥayāt*, 1961-1962, 2 vol.), vol. II, p. 32, proverbe n° 2525; ce proverbe est également rapporté avec la variante

pansion annective au *modus* qui est sa base semble être non plus subjective mais objective:

/ʔal ʕita:b - u ɥajr - u - n min maktu:m - i l ɥiqd - i/⁴¹

«Reproche vaut mieux que ressentiment dissimulé».

Littéralement:

«Le reprocher vaut mieux que dissimulé de ressentiment».

L'annexion n'étant pas non plus dans ce proverbe réalisée comme une inclusion, le *modus* reste un *modus*. Cependant, un *modus* n'ayant d'autres fonctions, en dehors de son rôle de «voix», que les fonctions d'«expansion qualificative» et d'«expansion modale», quelle peut être la fonction de /maktu:m/ dans cette phrase? Il ne peut être «expansion modale», sa voyelle casuelle, déterminée par le fonctionnel /min/, «de», n'étant pas la voyelle /- a/ caractéristique de l'expansion modale; il est donc «expansion qualificative» d'une base, évidemment manquante. L'ellipse d'une base n'est jamais possible que lorsque cette base est déjà présente dans le contexte du syntagme elliptique ou, sinon, suggérée; la

/maknu:n/. C'est, sans doute, à partir de tels emplois que la forme /mafʕu:l/ a pu être considérée par la tradition comme une forme de *mašdar* (*modus* infinitif); cf. al-'Astarābāḏī, *Šarḥ aš-Šāfiya* (Beyrouth, *Dār al-Kutub al-ʕIlmiyya*, 1395/1975, 4 vol.), vol. I, p. 174-175; H. Fleisch, *Traité de Philologie arabe* (Beyrouth, Dar El-Machreq, 1961), vol. I, p. 433 m. L'emploi de *modus* comme bases d'expansions annectives semble se développer dans la langue moderne; voir M. Borrmans, «À propos de l'arabe moderne» in *IBLA* (Institut des Belles Lettres arabes), 1961, p. 363-372.

- (41) /(?a)/ est, devant le *modus* infinitif /ʕita:b/, la modalité numérale; cette modalité implique la *res* nécessaire à la réalisation du *modus*; elle peut même la suppléer, faisant en quelque sorte du *modus* le *modus* de «on»; exemple le proverbe cité par al-Maydānī, *op. cit.*, vol. II, p. 166:

/ʔal kaḏib-u da:ʔ-u-n wa š ṣiqd-u šifa:ʔ-u-n/

«Le dire fourbe est [faire] souffrir. Le dire franc est guérir».

Dans ce cas, la conversion du *modus* en *res* abstraite est «naturel» et fréquent s'il est infinitif. Cf. Ibn Manẓūr, *Lisān al-ʕArab* (Beyrouth, *Dār Šādir*, 1374-1376/1955-1956, 15 vol.), vol. III, p. 223: «wa qawlu Sibawayhi “ hādā bābu l-musnadi wa l-musnadi 'ilay hi ”: 'al-musnadu huwa l-ḡuz'u l-'awwalu min-a l-ḡumlati wa l-musnadu 'ilay hi l-ḡuz'u t-tānī min hā wa l-hā' min 'ilay hi taʕūdu ʕalā l-lām fi l-musnadi l-'awwali wa l-lām fi qawli hi wa l-musnadu 'ilay hi wa huwa l-ḡuz'u t-tānī yaʕūdu ʕalay hā ʕamīrun marfūʕun fi nafsi l-musnadi li 'anna hu 'uqīma muqāma l-fāʕil fa 'in 'akkadta ʕālika ʕ-ʕamīra qulta: hādā bābu l-musnadi wa l-musnadi huwa 'ilay hi».

base ici suggérée est un *modus* infinitif⁴² dénotant un comportement. Le proverbe, elliptique, serait à compléter ainsi:

/ʔal Cita:b – u ɣajr – u - n min [taʃarruf – i - n] maktu:m – i l ɣiqd - i/

«Reprocher vaut mieux qu' [avoir un comportement] dissimulé de ressentiment».

La *res* abstraite /ɣiqd/⁴³, «ressentiment», est donc, en fait, le «sujet» de /taʃarruf/, «comportement». La relation apparente, rhétorique, de /ɣiqd/ à /maktu:m/, «dissimulé», est une fausse hypallage.

*

Lorsque les langues entrent dans l'histoire, leur systématique n'est plus entière et n'est plus homogène.

Tout semble s'être passé comme si leurs systématiques désormais achevées, l'imitation, la répétition de l'existant devenues la seule tâche des locuteurs, pouvaient être oubliées.

L'effort d'anamnèse des grammairiens et souvent même l'effort des linguistes échouera largement à inventer le passé des langues dans leurs vestiges.

Ainsi, dans le cas de la langue arabe, le rôle de la racine n'a pas été retrouvé par ses grammairiens et l'existence même des racines mono-consonantiques n'a pas été retrouvée par la linguistique. La consonne /n/, par exemple, racine et seul signifiant du lieu général, a été identifiée, superficiellement, comme étant l'article indéfini.

Particulièrement, l'oubli de la systématique s'est, en arabe, étendu jusqu'à l'opposition, *fondamentale*, entre *res* et *modus*. Cette opposition

(42) Si la base d'une expansion qualificative est un *modus*, celui-ci ne peut être qu'un *modus* infinitif (*maʃdar*) et son expansion d'identification ne peut être un *modus* infinitif. Dans toute autre combinaison de deux *modus*, le deuxième des deux *modus* apparaîtrait comme coordonné au premier. Cela parce qu'un *modus* infinitif, comme son déroulement n'est point spécifié, ne convient point pour l'attribution d'une qualité accidentelle à une *res*. En revanche, il peut être la base d'un *modus*, de déroulement spécifié, qui lui apporte sa spécification. Voir A. Roman, *Systématique de la langue arabe*, chapitre IV, «Les extensions et expansions simples: définitions», le § 3.1.

(43) De fait, /ɣiqd/ a deux pluriels: /ɣuqu:d/ et /ʔaɣqa:d/.

qui était signifiée, respectivement, par la quiescence et la vocalisation de la deuxième consonne radicale des unités de nomination - exemple:

/kalØb/	vs	/kalab/
«chien»		«rage»

est morte.

Sa «mort» a «libéré» les schèmes des *res*. Depuis lors leurs singuliers, fréquemment, ont changé, et pratiquement tous leurs pluriels⁴⁴. L'ancienne opposition est, en quelque sorte, ânonnée par les nouvelles séquences irrégulières de phonèmes qui constituent désormais un très grand nombre de *res*, qui se sont, éventuellement, regroupées sur des ressemblances.

Remarquablement, c'est en brisant leurs premières formes désormais vides de morphèmes, que les *res* transformées se sont opposées, par leur irrégularité même, aux *modus* qui ont gardé, massivement, leur régularité, à l'exception du seul *modus* infinitif «nu»⁴⁵, au demeurant souvent devenu un nom abstrait⁴⁶.

Subrepticement, l'irrégularité s'est donné une certaine légitimité en assurant, globalement, l'identité des *res* face aux *modus* restés réguliers; mais les *res*, elles, n'ont jamais retrouvé entre elles-mêmes que des régularités superficielles, dispersées hors du système général à jamais perdu.

(44) Dans la langue historique, la *res*, /ʔahØl/, «foyer», a désormais d'autres pluriels, des pluriels «brisés» (*gam^c mukassar*), /ʔaha:li:/, /ʔaha:l/, dont le premier, seul, est couramment employé. En retour, dans la langue historique, son pluriel /ʔahØl – u: - n – a/, affecté de l'article, garde /n/; /(?a)l ʔahØl – u: - n – a/ a, ainsi, pris place à côté de /ʔa)l muslim – u: - n – a/.

(45) Ce *modus* infinitif, dit *muğarrad*, «dépouillé», ne porte aucun des morphèmes propres aux formes dites «dérivées», *mazid fi hi*: il est sans autre racine que celle de son *modus* et sans les signifiants des modalités anciennes de «transitivité déficiente» et d'«itération».

(46) Exemple, /ħiqd/, précité. *Per incidens*, le réemploi d'un *modus* comme une *res* a été facilité par la perte de l'opposition formelle entre ces deux catégories fondamentales.